COMMUNE DE LANRIVAIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRA ID : 022-212201156-20230405-2023_02_01-DE DU CONSEIL MUNICIPAL

Reçu en préfecture le 27/04/2023 Affiché le 27/04/2023

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Séance du 05 avril 2023

Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	9

L'an deux mil vingt-trois, le cinq AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, régulièrement convoqué par le Maire en date du 17 MARS 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de M. Philippe LE JONCOUR. Maire.

Présents: LE JONCOUR Philippe, PAMPANAY Fabienne, JOANNOT Alain, PINSON Zofia, LE GALL Anne, RAOULT Bruno, PERCHOC Héléna, CHELIN Denis, STEUNOU Sylvie,

Absents excusés: LE ROLLAND Annie, THOMAS Jean-François

Secrétaire de séance : JOANNOT Alain

Secrétaire de séance adjoint : LE GALL Anne

Délibération n° 2023-02-01 -Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 février 2023

Aucune remarque n'ayant été faite sur la rédaction du projet de document, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la proposition de procès-verbal.

Acte rendu exécutoire après dépôt à la préfecture et publication ou notification

Le 2 7 AVR. 2023

Le secrétaire de séance **Alain JOANNOT** 3ème adjoint au Maire

Le Maire, Philippe LE JONCOUR